VIVRE À ANGERS

MARS 2024 / N°461

angers.fr

Comment trier vos biodéchets

ANGERS 2014 2024 10 ANS D'ACTIONS

En 2024, *Vivre à Angers* revient en images sur des réalisations phare qui ont métamorphosé la ville depuis 10 ans.

AVANT

GUY DURAND

APRÈS

THIERRY BONNET

Centre-ville
La création du quartier d'affaires Cours Saint-Laud avec son parc arboré de 8 000 m², son offre de logements et ses locaux d'activités tertiaires, là où il y avait une friche urbaine.

APRÈS

THIERRY BONNET

Monplaisir
La déconstruction du porche Lyautey a permis de désenclaver le quartier en donnant une perspective nouvelle sur la place de l'Europe, elle aussi entièrement réaménagée.

DR

AVANT

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication:** Jean-Marc Verchère. **Directeur de la communication:** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias:** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef:** Pascal Le Manio. **Rédaction:** Sitraka Guyot, Pascal Le Manio, Julien Rebillard, avec la participation de Tiphaine Crézé, Anne Rocher et Lucie Tanneau. **Photo de Une:** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction:** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique:** agencescoopcommunication 13878-MEP **Photogravure/Impression:** Easycom Imaye. **Distribution:** Médiapost. **Tirage:** 95 000 exemplaires. **Dépôt légal:** 1er trimestre 2024. **ISSN:** 1772-8347.

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C113866

Continuer à pouvoir bien vivre à Angers

C'est une révolution verte qui est à l'œuvre dans notre ville avec le déploiement du tri des biodéchets. L'ambition est triple. À la fois environnementale en permettant un retour au sol de la matière organique des biodéchets ; économique en favorisant la création d'emplois locaux et la promotion des acteurs de l'économie sociale et solidaire ; mais aussi financière en limitant l'augmentation du coût des déchets.
D'ici à 2026, des centaines de bornes de collecte seront ainsi progressivement installées dans nos quartiers, pour vous permettre de trier en proximité vos déchets alimentaires à la source.

Cette installation massive suppose un travail de dentelle mais aussi d'appropriation de la part de la population pour être gage de réussite. Depuis quelques mois, des expérimentations sont ainsi menées et des accompagnements des usagers sont prévus. J'ai confiance en la capacité des Angevins d'adopter rapidement ces nouveaux gestes de tri.

Parce que nous voulons que les Angevins continuent de pouvoir bien vivre et se loger dans leur ville, une initiative forte a été lancée pour répondre à la crise immobilière. Une opération inédite de soutien à la construction, menée en partenariat avec les bailleurs sociaux et les promoteurs, devrait déclencher la production de centaines de nouveaux logements locatifs "intermédiaires" à destination principalement des classes moyennes.
Et pour faciliter l'accès à la propriété, un office foncier solidaire a été créé. Il permettra de diminuer le coût du logement en dissociant la propriété foncière de la propriété des murs.

Ces actions résolues participent de notre volonté de maintenir et d'amplifier la dynamique positive à l'œuvre depuis 10 ans à Angers dans laquelle se reconnaissent les Angevins et soulignée par les nombreux classements nationaux. ■

THIERRY BONNET

Jean-Marc Verchère
maire d'Angers

"Une opération inédite de soutien à la construction devrait déclencher la production de centaines de nouveaux logements locatifs 'intermédiaires' à destination principalement des classes moyennes."

Angers Loire Métropole encourage la production de logements locatifs

Face à un marché immobilier en tension, Angers Loire Métropole soutient la production de logements locatifs. Objectif : permettre aux habitants de se loger à des loyers maîtrisés.

Les difficultés des habitants à accéder à l'emprunt avec la hausse importante des taux d'intérêt entraînent une mise en tension du marché de l'immobilier ; les promoteurs ayant des difficultés à commercialiser leurs biens. D'où l'initiative lancée par Angers Loire Métropole pour encourager les bailleurs sociaux – Angers Loire Habitat, Soclova, Podeliha, LogiOuest, CDC habitat et Maine-et-Loire Habitat – à racheter ces logements privés pour les proposer à la location. Principalement sous la forme de logements dits "intermédiaires" et en partie de logements sociaux. Ces derniers doivent permettre aux classes moyennes de se loger à des tarifs maîtrisés, autour de 9-10 euros du m², elles qui ne sont pas prioritaires dans l'attribution d'un logement social (5 à 7 euros le m²) et qui n'ont pas les ressources suffisantes pour prétendre au parc privé (13-14 euros).

THIERRY BONNET

Comme ici dans les Hauts-de-Saint-Aubin, une trentaine de projets immobiliers, dans neuf communes, est concernée par le rachat de logements privés par les bailleurs sociaux.

875 nouveaux logements

"Il est nécessaire de maintenir un rythme régulier de constructions pour répondre à la demande des habitants, explique Jean-Marc Verchère, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole. *Malheureusement, la conjoncture immobilière nationale, elle-même étroitement liée à la conjoncture internationale, menace la réalisation de certaines opérations. Nous avons décidé d'activer ce levier inédit pour permettre une mise sur le marché locatif de nouveaux logements."* 2 000, principalement des appartements, sont aujourd'hui en proie à des retards voire des arrêts purs et simples. C'est l'équivalent de la production annuelle de logements dans le territoire d'Angers Loire Métropole.

Au total, une trentaine de projets programmée dans neuf communes est concernée. Grâce à l'action de la collectivité, via des garanties d'emprunt notamment, les bailleurs, avec le soutien de la Banque des territoires, se sont positionnés pour racheter pour le moment 875 logements. De quoi répondre en partie aux besoins mais aussi relancer des aménagements jusqu'alors bloqués. Et de préserver ainsi la filière et l'emploi. C'est en effet l'une des conséquences de la conjoncture actuelle : les entreprises du bâtiment sont dans l'expectative. L'activité est encore là mais pour combien de temps, les carnets de commande ayant du mal à se renouveler. ■

C'EST QUOI UN ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE ?

Afin de répondre aux demandes croissantes de logements, Angers Loire Métropole vient de voter la création d'un organisme de foncier solidaire (OFS). Ce dispositif, porté par Angers Loire Territoire Habitat Immobilier, qui regroupe les bailleurs Angers Loire Habitat et la Soclova, va permettre l'acquisition de terrains afin d'y construire des logements en accession sociale à la propriété à destination de ménages sous plafond de ressources. Au final, ces derniers achètent leur logement à des prix inférieurs au privé (de 20 à 40 %). Ils deviennent alors propriétaires de la partie bâtie du logement alors que l'OFS conserve la propriété du foncier (le terrain) et reçoit une redevance locative en contrepartie.

L'accueil logement, un lieu ressource

L'accueil logement d'Angers Loire Métropole informe et oriente les particuliers en recherche d'un appartement ou d'une maison. Le service présente le parc HLM de l'agglomération, enregistre les demandes et renseigne sur leur suivi et leur traitement. Il accompagne également les habitants dans le cadre des dispositifs d'accession sociale à la propriété.

Renseignements : 83, rue du Mail, 02 41 05 50 55.

THIERRY BONNET

EN CHIFFRES

2 100

logements neufs réalisés chaque année, c'est l'objectif fixé par le Plan local d'urbanisme intercommunal.

3 400

logements étudiants auront été créés entre 2019 et 2026 en résidences publiques et privées.

37 %

la part des logements sociaux conventionnés et assimilés à Angers par rapport à l'ensemble des résidences principales. Un chiffre au-delà des 15,9 % recensés au niveau national et des 20 % imposés par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) dans notre communauté urbaine.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Roch Brancour

adjoint au maire et vice-président d'Angers Loire Métropole en charge de l'Urbanisme et du Logement

On parle du logement comme d'un marché en tension. Qu'en est-il dans le territoire ?

Angers et la communauté urbaine n'échappent pas à ce phénomène national. La hausse des taux bancaires et l'augmentation des prix de vente et des loyers ralentissent la commercialisation des logements et menacent la mise en chantier de certains projets, alors que la demande reste forte. Notamment à l'échelle de notre territoire loué pour son dynamisme et son attractivité. C'est en quelque sorte la rançon du succès. L'enjeu est important car les logements qui ne sont pas construits aujourd'hui sont les logements dont on aura besoin demain.

Quels sont les leviers d'actions de la collectivité pour répondre aux besoins ?

Il faut rappeler que 2 150 nouveaux logements sont construits en moyenne chaque année. Un chiffre supérieur aux objectifs du Plan local d'urbanisme intercommunal et aux autres villes de l'Ouest. Pour aller encore plus loin, Angers Loire Métropole vient d'initier un plan de soutien afin de doper l'offre locative en invitant les bailleurs sociaux à acheter des logements à des promoteurs pour les proposer ensuite à des loyers maîtrisés, accessibles aux classes moyennes. C'est gagnant pour les futurs locataires mais aussi pour toute la filière de la construction immobilière. Quant à la création d'un organisme de foncier solidaire, elle va permettre aux habitants d'accéder à la propriété à des coûts inférieurs au marché sans avoir à acheter le terrain.

Les classes moyennes sont donc le public prioritaire de ces mesures.

En matière de logement, tous les publics sont prioritaires. C'est pour cela que la production de logements sociaux reste très active et place Angers au-delà de ce que prévoit la loi. Mais les difficultés rencontrées par les classes moyennes pour se loger, à l'achat comme à la location, méritent réponse. Elles ne peuvent en effet pas prétendre à l'ancien puisque les prix pratiqués sont trop élevés au regard de leur budget et ne sont pas prioritaires dans l'attribution d'un logement social. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le portrait dessiné d'Amandine Brossier par Fañch Juteau sera exposé place du Ralliement.

Tous concernés par l'égalité femmes-hommes

Expositions, conférences, spectacles, rencontres, ateliers de sensibilisation sont au programme de la 2e édition du Mois de l'égalité, proposé du 4 au 31 mars par la Ville et ses partenaires.

Et si on parlait de l'égalité femmes-hommes ? C'est ce que proposent la Ville et ses partenaires associatifs et institutionnels du 4 au 31 mars, à l'occasion du Mois de l'égalité. *"Éduquer dès le plus jeune âge, sensibiliser et rendre visibles les questions d'égalité, de sexisme, de diversité et de lutte contre les discriminations, c'est le sens de notre action ancrée dans la durée dans une logique collective*, rappelle Christelle Lardeux-Coiffard, adjointe aux Solidarités actives. *Notre ambition cette année est de questionner les préjugés et les clichés sexistes à travers les âges, les corps, l'histoire, les sciences…"*

Festival Égali'Terre à Jean-Vilar

Illustration avec une série d'expositions, notamment autour du sport via le portrait dessiné de l'athlète angevine Amandine Brossier par Fañch Juteau (place du Ralliement) et la place des femmes dans l'histoire des JO (complexes de l'Europe à Monplaisir puis à la Roseraie). Ou encore autour de la mixité des métiers dans le domaine des sciences par exemple (relais-mairie de Monplaisir, bibliothèque de Belle-Beille et muséum des sciences naturelles), de la lutte de jeunes filles contre les inégalités, les injustices et le patriarcat (MPT Monplaisir) et des créations féminines et de la représentation du corps dans l'art (musée des beaux-arts). Au programme également : une rencontre avec la journaliste et romancière Marie Charrel autour du vieillissement des femmes dans la société (27 mars, bibliothèque-ludothèque Nelson-Mandela), des spectacles, des ateliers et des jeux (escape game, apéro-jeu féministe, parcours de femmes remarquables…). À noter enfin, le festival Égali'Terre (projection-débat, ateliers, théâtre forum, chant…), porté par l'association Femmes d'ici et d'ailleurs, les 15 et 16 mars, au centre Jean-Vilar. ■

angers.fr/mois-egalite

La poésie à l'heure olympique

Lier sport et poésie était une évidence en cette année olympique. Du 9 au 15 mars, le Printemps des poètes accueille le poète et footballeur amateur Valentin Deudon *(Miettes footballistiques)* et Milène Tournier, auteure de théâtre, de poésie et de poèmes vidéo. Tous deux interviendront dans les clubs sportifs, écoles et ateliers d'écriture. Également au programme : "marche poétique" inaugurale, lectures, récitals…, par la Maison internationale des écritures et des littératures (Miel) et les associations angevines de poésie.

angers.fr/printempsdespoetes

EN BREF

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les parents souhaitant inscrire leur enfant dans une école publique de la ville pour la rentrée prochaine peuvent le faire du 11 mars au 17 mai. Pour les enfants de moins de 3 ans (nés en 2022), une pré-demande est à effectuer auprès du Point info famille (hôtel de ville) ou dans un relais-mairie. Pour les plus de 3 ans (nés à partir de 2021), il faut s'adresser à la direction de l'école.

J' ÉTÉ

Le dispositif "J' été" propose aux jeunes une aide pour financer un premier départ en vacances en France (pour les 15-25 ans) ou en Europe (18-22 ans), du 15 avril au 30 novembre. Le "J, Angers connectée jeunesse" et les maisons de quartier proposent un accompagnement pour préparer le dossier et le voyage.

angers.fr/jeunes

Famille et éducation : cinq rendez-vous pour en parler

Tous les deux ans, les Assises de la famille et de l'éducation proposent aux parents et aux professionnels du secteur des temps d'échanges. Cette année, un rendez-vous quotidien est organisé du 18 au 22 mars, en soirée, de 18 h 30 à 20 h, dans un quartier différent.

Dès le lundi 18, il sera question des émotions des enfants et des manières de mieux les accueillir, avec Aurélie Allain, à la faculté Saint-Serge. Suivront une conférence de Jean-Michel Ducomte et des ateliers animés par Laïcité 49 autour du thème "Comment parler religion avec les enfants ?", mardi 19, maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin. Une technoconférence sur la gestion des écrans dans la famille, jeudi 21, à la MPT Monplaisir, et le spectacle "Tous les jours" sur le harcèlement scolaire auquel les ados sont également conviés, vendredi 22, au Quart'Ney. À noter enfin, le mercredi 20, de 14 h à 20 h, un après-midi spécial consacré aux alliances éducatives et à la co-éducation, avec le Réseau Parentalité 49 (informations sur parents49.fr). Tous ces rendez-vous sont gratuits et les enfants de 3 à 12 ans peuvent être accueillis par des professionnels sur le temps des rencontres. ■

angers.fr

OLGA VLADIMIROVA / SHUTTERSTOCK

La gestion des écrans dans la famille sera abordée lors d'une technoconférence, le 21 mars.

Qui portera la flamme olympique le 28 mai ?

ÉRIC FAUCONNIER

Cynthia Catrouillet.

DR

Claude Cherré.

THIERRY BONNET

Amandine Brossier.

THIERRY BONNET

Claire Supiot.

Angers accueillera le Relais de la flamme olympique le mardi 28 mai. Trente relayeurs se succéderont entre le stade Josette-et-Roger-Mikulak, au Lac-de-Maine, et la place La Rochefoucauld, où se tiendra la cérémonie d'arrivée et l'allumage du chaudron. Parmi les heureux élus, quatre ont été sélectionnés par la Ville sur la base de leur parcours sportif, leurs valeurs et leur engagement. Il s'agit de Cynthia Catrouillet, agent de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole, championne d'Europe de tennis de table chez les 50-55 ans ; Claude Cherré, président de l'Office municipal des sports ; Amandine Brossier et Claire Supiot, respectivement sprinteuse et para-nageuse, toutes deux membres de la Team Angers Sport. ■

LE CHIFFRE

2 000

en m² la superficie du nouvel espace accessible aux chiens en liberté que la Ville vient d'ouvrir sur la plaine de jeux Couffon, près de la Baumette. L'aménagement du site – qui reste accessible à tout le monde – a nécessité des travaux de nettoyage, de remise en état des clôtures existantes et la pose d'une clôture complémentaire. Sa capacité d'accueil est de dix chiens (vaccinés et sociabilisés) maximum et la présence de leur maître ou d'un gardien autorisé est requise. Angers dispose de trois autres lieux identiques : parc Balzac (deux enclos de 1000 et 200 m², à proximité des jardins familiaux), parc Saint-Léonard et square de l'Arboretum (réservé aux petits chiens).

Une “Voie blanche” pour se souvenir

Le 20 juillet 1942, le convoi n°8 quittait la gare d’Angers pour une funeste destination, le camp d’extermination d’Auschwitz-Birkenau, en Pologne. À son bord, 821 hommes, femmes et enfants juifs raflés dans tout l’Ouest de la France. Parmi eux, seulement 30 survivront. En hommage, la Ville, accompagnée d’un comité scientifique, dévoilera d’ici à l’été une œuvre mémorielle du sculpteur Emmanuel Saulnier, place Giffard-Langevin. “Voie blanche”, prendra la forme d’un étroit ruban de béton clair long de 64 m (60 cm de large) sur lequel seront inscrits les noms, prénoms et âges des victimes. Le tout posé sur un tapis végétal.

E. SAULNIER ET N. MICHELIN

EN BREF

JOB D’ÉTÉ

Le “J, Angers connectée jeunesse” organise une journée consacrée aux jobs d’été. Rendez-vous le samedi 23 mars, de 9 h à 17 h, aux greniers Saint-Jean, pour découvrir de nombreuses offres d’emploi (agriculture, animation, commerce, restauration, tourisme, industrie, logistique, aide à la personne…), rencontrer des entreprises, préparer et déposer sa candidature. Également au programme : des espaces consacrés aux 16-17 ans, à l’international, la mobilité et la santé. Gratuit. angers.fr/jobdete

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Les Angevins souhaitant participer à la tenue d’un bureau de vote comme assesseur (contrôle de l’identité des électeurs, émargement, assistance du président lors du dépouillement…) sont invités à envoyer un mail à marie.bieber@ville.angers.fr en mentionnant nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone.

DÉCRYPTAGE

La Ville mobilisée contre la prolifération des tags

3 300 signalements de tags ont été transmis à la mairie en 2023 contre 1 600 en 2022. *“Si le rythme constaté ce début d'année se poursuit, il faudra doubler voire tripler le chiffre”*, souffle Stéphane Pabritz, adjoint à la Propreté. Un emballement inédit à Angers qui concerne aussi bien les propriétés privées que les biens publics. *“Nous sommes passés des tags 'signature' à des tags 'slogan', à portée politique,* poursuit l’adjoint. *Ces actes de vandalisme ont déjà coûté plus de 200 000 euros à la collectivité.”* Chaque jour, les services municipaux effacent une quinzaine d'inscriptions. Outre les bâtiments publics, la Ville se propose d'intervenir sur des biens privés, même si l'enlèvement incombe normalement aux propriétaires. Une fois le signalement effectué, essentiellement via la plateforme Mairie 5 sur 5*, la brigade contacte le propriétaire, lui fait signer une autorisation d’enlèvement puis procède à l’effacement grâce à un matériel et des techniques dédiés comme le nettoyage haute pression, le recouvrement par peinture ou l’hydrogommage, un mélange d’eau et de sable projeté sur le mur. *“Malheureusement, supprimer un tag est beaucoup plus chronophage que de le réaliser”*, ajoute Stéphane Pabritz. *Nous allons très prochainement lancer un plan massif pour augmenter nos moyens d’agir et continuerons à porter systématiquement plainte.”* Pour rappel, dessiner un tag est passible d'une amende de 3 750 euros (30 000 euros en cas de dommage important) et à un travail d’intérêt général. ■

** Mairie 5 sur 5 est disponible depuis l’application mobile Vivre à Angers, un formulaire en ligne sur angers.fr et au 02 41 05 40 00.*

THIERRY BONNET

Retrouvez la brigade anti-tags en vidéo

Les équipes de propreté de la Ville utilisent entre autres l’hydrogommage pour effacer les tags.

THIERRY BONNET

À Saint-Barthélemy-d'Anjou, la rénovation de l'école Jules-Ferry doit pouvoir générer 76 % d'économie d'énergie.

Le fonds vert local fait ses premiers pas

Le fonds Transition écologique d'Angers Loire Métropole aide les communes à financer la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics. Trois premiers projets ont bénéficié de ce soutien.

Il aura fallu moins d'un an pour que le fonds Transition écologique d'Angers Loire Métropole porte ses premiers fruits. Créé en mars 2023, en complément du Fonds vert de l'État, il vient en soutien aux communes par le biais de subventions attribuées pour des travaux de rénovation énergétique et thermique des bâtiments publics.
Cette enveloppe est alimentée par les recettes issues de la vente du biogaz généré lors de la dépollution des eaux usées, à la station de la Baumette, à Angers.

Une aide pour la transition énergétique

En ce début d'année, trois communes ont bénéficié de cette aide : Verrières-en-Anjou pour la réhabilitation d'un poste de police municipale, Montreuil-Juigné pour la rénovation énergétique du complexe sportif Pierre-de-Coubertin et Saint-Barthélemy-d'Anjou pour l'école Jules-Ferry. *"Cette école a été construite en 1957. Nous avons réalisé un audit énergétique qui a mis en évidence la possibilité d'y réaliser 76 % d'économie d'énergie, à condition de réaliser un certain nombre de travaux : remplacement des menuiseries, isolation intérieure et extérieure des murs et du toit… À l'échelle d'un projet d'une telle ampleur, pour une commune comme la nôtre, l'aide de ce fonds vert communautaire est très importante"*, souligne Dominique Bréjeon, maire de Saint-Barthélemy-d'Anjou.
Ces trois communes ont perçu une subvention de 100 000 euros, soit le montant maximal calculé en fonction du nombre d'habitants et du montant total des travaux. ■

Franck Poquin
vice-président
en charge des Énergies

THIERRY BONNET

"L'attribution des premières subventions du fonds vert local, en soutien de projets de réhabilitation énergétique à Saint-Barthélemy-d'Anjou, Verrières-en-Anjou et Montreuil-Juigné, est la concrétisation d'un engagement solidaire que nous avions pris en 2022, dans un contexte énergétique tendu. Les recettes de la vente du biogaz produit à la Baumette bénéficient ainsi aux communes de l'agglomération, dans un esprit d'entraide."

Pratique, le service de transport à la demande irigoFlex

THIERRY BONNET

Le nombre de voyages est passé de 161 en 2022 à 514 l'an passé.

IrigoFlex, c'est le nom du service de transport à la demande d'Irigo qui apporte une offre complémentaire au réseau de bus et de tram. Il est utile dans trois situations : se déplacer entre les arrêts d'une même zone de l'agglomération sans passer par Angers, faire la jonction entre le réseau de bus et tram et les zones non desservies, se rendre dans un des trois pôles de santé identifiés : CHU-Hôpital, Clinique de l'Anjou, Village Santé. Toutes ces possibilités sont accessibles aux tarifs habituels du réseau Irigo. Réserver un déplacement est facile : un appel ou un e-mail suffit, jusqu'à deux heures avant le départ. L'usager est alors informé instantanément de la disponibilité du service à l'horaire demandé. ■

irigo.fr/irigoflex

LE SAVIEZ-VOUS ?

Enquête publique sur le Règlement local de publicité

Une enquête publique sur le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) est menée jusqu'au 15 mars, afin de faire évoluer certaines règles applicables aux enseignes et aux publicités. Permanences à noter le 28 février à l'hôtel de ville des Ponts-de-Cé et le 15 mars à l'hôtel de communauté à Angers, de 14 h 30 à 17 h 30. Le dossier d'enquête et le registre dématérialisé sont disponibles en ligne sur angersloiremetropole.fr/rlpi

EN BREF

Nature is bike

Le festival du gravel et de l'aventure à vélo remonte en selle du 14 au 16 juin. Six courses, pour les novices comme pour plus chevronnés, s'élanceront du "village" installé au lac de Maine. Au menu : des parcours de 70, 100, 200 et 300 km mais également la "Gravel Loire Legend" (300 + 200 km en moins de 34 h en cumulé) et la "Bikepacking" (280 km avec bivouac et feu de camp). Inscriptions : natureisbike.com

Expo Flo

Événement bisannuel conçu par les étudiants d'Agro Rennes-Angers, l'Expo Flo propose, du 22 au 24 mars, une quarantaine d'ambiances végétales (25 000 plantes exposées) autour du thème "20 000 lieux sous le vert". Au programme également : conférences, découvertes scientifiques, spectacles… expoflo.com

Culture pop

Angers GeekFest est de retour au parc des expositions, les 6 et 7 avril. Un rendez-vous 100 % pop culture : jeux vidéo, mangas, comics, sci-fi, web culture, high-tech, heroic fantasy, cosplay, concerts, expositions, animations… angersgeekfest.com

Angers à nouveau reconnue métropole la plus attractive

SOPHIE GRANGER

Angers figure en tête des métropoles les plus attractives pour les salariés et les entrepreneurs, dans l'édition annuelle du Baromètre de l'attractivité et de la résilience des territoires publié par Arthur Loyd. Cette analyse, réalisée par le réseau de conseil en immobilier d'entreprise, fait référence dans le secteur. Dans son commentaire, Arthur Loyd souligne notamment le dynamisme démographique, la capacité d'innovation, l'offre de mobilité active à l'échelle locale. *"Autant de domaines dans lesquels la préfecture de Maine-et-Loire est inégalée."* C'est la deuxième année consécutive qu'Angers Loire Métropole se place sur la plus haute marche du podium dans la catégorie des métropoles dites intermédiaires (de 300 000 à 500 000 habitants), la troisième fois en sept éditions du baromètre. ■

Le piano dans tous ses états avec Angers Pianopolis

Après une première édition réussie l'an passé, le festival Angers Pianopolis sera de retour du 8 au 12 mai, autour du même mot d'ordre : mettre en scène le piano dans tous ses registres et dans différents espaces, y compris en plein air, pour aller à la rencontre de tous les publics. *"Les rendez-vous seront d'une grande diversité, pour proposer une expérience conviviale, populaire et toujours de qualité"*, détaille Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture et au Patrimoine.

Gage de cette exigence : le rapprochement avec Alexandre Kantorow, pianiste prodige et invité vedette de la première édition, cette année associé au festival en tant que programmateur. Il sera également sur scène lors du concert de clôture, en duo avec le concertiste international Lucas Debargue, aux greniers Saint-Jean, autour des œuvres de Fauré, Beethoven, Chopin et Rachmaninov. Les greniers Saint-Jean accueilleront également du jazz, avec Bach Mirror et Rhapsody in Blue, ainsi que la proposition originale Venus Rising mêlant piano, marimba et vibraphone.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Alexandre Kantorow, invité vedette de la première édition, revient cette année en tant que concertiste et programmateur.

Pianopolis sera aussi l'occasion de mettre en lumière les talents angevins, comme Raphaël Collard, ancien élève du conservatoire, pour une prestation dans le jardin du musée Jean-Lurçat. L'ensemble de musiciens locaux Minium 21 proposera lui un concert jeune public, dès 5 ans, à l'abbaye du Ronceray. Ciné-concert aux 400 Coups, "piano saltimbanque" à l'étang Saint-Nicolas et promenade du Bout-du-Monde, piano en libre service et impromptus compléteront, entre autres, le programme du festival. ■

Programme et billetterie sur angers.fr/pianopolis

Terra Botanica veut continuer à grandir

TERRA BOTANICA

La Galerie des papillons est à découvrir à partir du 30 mars.

Tous les signaux sont au vert pour Terra Botanica, le 2e parc à thème de la région (dans le top 10 au niveau national) : fréquentation record (554 000 visiteurs en 2023 contre 180 000 en 2014), retombées économiques importantes, satisfaction du public… Mais pour continuer à se développer et à proposer des expériences nouvelles, le GIP, le groupement d'intérêt public qui gère le site – composé du conseil départemental et de la Ville d'Angers – souhaite s'adosser à un professionnel du tourisme capable d'investir.

Un appel à manifestation d'intérêt à destination d'investisseurs privés a ainsi été lancé. La condition : garantir la thématique végétale, les 168 emplois, la propriété des collectivités et leur droit de regard sur l'évolution du parc. En attendant le choix final attendu à l'été, Terra Botanica rouvre au public le 30 mars avec deux nouveaux espaces : la Galerie des papillons et la Clairière aux animaux.

À noter également : le grand marché aux plantes, Les Printemps de Terra, le week-end des 23 et 24 mars. ■

terrabotanica.fr

Des orientations budgétaires entre confiance et prudence

Réuni le 12 février, le conseil communautaire d'Angers Loire Métropole a présenté ses orientations budgétaires pour 2024. Une stratégie financière solide dans un contexte économique contraint (inflation, taux d'intérêt en hausse…) qui invite à la vigilance.

"Notre objectif est de préserver les grands équilibres financiers dans un contexte économique marqué par de fortes incertitudes." C'est par ces mots que le président d'Angers Loire Métropole Jean-Marc Verchère a introduit le débat d'orientation budgétaire, lors du conseil communautaire du 12 février.

Pour y parvenir, la collectivité fait reposer sa stratégie financière sur trois piliers : ne pas augmenter les impôts, accélérer les investissements dans le domaine de la transition écologique, préserver une épargne brute d'au moins 60 millions d'euros et une capacité de désendettement inférieure à 10 ans.

Du côté de la fiscalité, pas d'évolution donc : les taux restent inchangés, comme c'est le cas depuis 2014. Pour ce qui concerne les investissements, les dépenses envisagées restent soutenues, à hauteur de 142 millions d'euros en 2024 et des prévisions à 147 millions en 2025 et 141 en 2026.

THIERRY BONNET

Parmi les investissements majeurs prévus en 2024, la poursuite du programme de renouvellement urbain, comme ici à Belle-Beille, à Angers.

Épargne en hausse

Cette capacité d'investissement, Angers Loire Métropole la doit à une situation financière particulièrement saine grâce à des produits fiscaux dynamiques, un niveau d'épargne satisfaisant et une dette dont la majeure partie a été mobilisée sur la base de taux fixes historiquement bas, proches de 1 %, notamment pour les emprunts liés aux lignes B et C du tramway. En détails, l'épargne brute prévisionnelle s'élève en 2024 à 66,1 millions d'euros (+ 5,8 %). Maintenir un niveau de 60 millions d'euros sur le mandat devrait permettre de financer par des ressources propres 75 % des investissements et de maintenir une capacité de désendettement inférieure à 10 ans (projection à 8,9 années en 2024) ; le seuil prudentiel à ne pas dépasser étant fixé à 12 ans.

Inflation toujours

Au final, la dette s'élève à près de 588 millions d'euros (dont 208 liés aux nouvelles lignes de tramway). Un niveau amené à diminuer progressivement à partir de 2025 afin de conserver des marges de manœuvre, notamment pour accélérer la transition écologique. Ces orientations budgétaires doivent concilier confiance en l'avenir mais aussi prudence.

Prudence en effet au regard des prévisions économiques : niveau général d'inflation supérieur à 3 %, maintien des taux d'intérêt autour de 4 %, fin progressive de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), effet des réformes sur les dépenses de personnel… Autant d'indicateurs susceptibles de créer des tensions sur les budgets d'Angers Loire Métropole, en particulier sur le budget principal et les budgets annexes dédiés aux transports et aux déchets, déjà impactés par la hausse des prix de l'énergie. ■

49 % du budget à la transition écologique

Les orientations budgétaires 2024 prévoient 142 millions d'euros de dépenses d'investissement. 70,4 millions d'euros sont fléchés au service de la transition écologique du territoire. En bonne place figure tout ce qui concerne les mobilités avec le plan Vélo (travaux d'infrastructure, aide à l'achat de matériel pour les particuliers) et les transports urbains (dernières factures relatives aux lignes B et C du tramway, acquisition de bus roulant au gaz naturel…). Quant au territoire intelligent, il poursuit son développement, notamment à travers la rénovation de l'éclairage public. Au programme également : l'amélioration thermique des logements et des bâtiments, la réduction de l'artificialisation des sols, la végétalisation des espaces publics, la restructuration des voiries, la gestion des eaux pluviales, la valorisation des déchets, le développement des réseaux de chaleur urbains, la construction-extension de stations d'épuration des eaux usées…

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2024

THIERRY BONNET

Urbanisme-logement (renouvellement urbain, réserves foncières, aides…) 19,4 M€

NOISETTE PHILIPPE

Voirie, eaux pluviales 24,7 M€

THIERRY BONNET

Territoire intelligent 15,1 M€

THIERRY BONNET

Transports (tramway, bus au gaz naturel…) 14,8 M€

THIERRY BONNET

Assainissement (rénovation des réseaux de collecte…) 12,2 M€

THIERRY BONNET

Eau potable (rénovation des réseaux de distribution…) 11,2 M€

NOISETTE PHILIPPE

Déchets (travaux dans les déchèteries, collecte…) 6,5 M€

THIERRY BONNET

Développement économique et tourisme 5,9 M€

JEAN-PATRICE CAMPION

Déplacements (infrastructures cyclables, subventions…) 3,8 M€

EN CHIFFRES

7

le nombre de budgets de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole : un budget principal (voirie, habitat et logement, territoire intelligent, rénovation urbaine, développement économique, tourisme, déplacements, enseignement supérieur et recherche, constructions scolaires…) et 6 budgets annexes (eau, assainissement, déchets, transports, réseaux de chaleur et aéroport).

0 %

aucune augmentation des taux d'imposition cette année, comme c'est le cas depuis 2014.

430

millions d'euros de dépenses d'investissement prévues en 2024, 2025 et 2026. Soit plus d'un milliard d'euros sur la période 2021-2026 (794 millions en 2014-2020).

395,3

millions d'euros de recettes de fonctionnement (+ 4,8 % par rapport à 2023) contre 313,4 millions d'euros de dépenses (+ 4,3 %).

54,4

millions d'euros d'emprunts nouveaux en 2024 (76,9 en 2023).

Permettre à chacun de trier ses biodéchets

Bornes de collecte, composteurs individuels et collectifs vont être massivement déployés d'ici à 2026 pour permettre à tous les habitants de trier leurs biodéchets. Une obligation pour la collectivité, qui suppose une étude fine du territoire pour mettre en œuvre les solutions les mieux adaptées.

Un travail de dentelle. C'est ce qui caractérise le plan de déploiement du tri des biodéchets, mis en place par Angers Loire Métropole pour répondre à l'obligation qui s'applique depuis le 1er janvier à toutes les collectivités : permettre aux habitants de trier leurs déchets alimentaires à la source. En effet, entre les différences de densité urbaine et de typologie d'habitat, individuel ou collectif, impossible d'imaginer une solution unique.

C'est donc un schéma très détaillé qui a été conçu, autour d'une première démarcation : privilégier le compostage partout où c'est possible et réserver la collecte, dans des bornes dédiées, aux quartiers de centre-ville qui n'offrent pas l'espace nécessaire à l'installation de composteurs.

Pour le premier cas de figure, la collectivité ne part pas de rien avec 45 % des habitants qui déclarent pratiquer le compostage, soit un taux parmi les plus élevés de France. Composteurs individuels dans les jardins des particuliers, ou collectifs au cœur des quartiers et dans les résidences : les solutions de compostage sont nombreuses et vont continuer à se développer. D'ici à 2026, la collectivité ambitionne d'installer 150 nouveaux sites de compostage collectif dans l'espace public et pas moins de 1 540 dans l'espace privé, dans les résidences gérées par les bailleurs sociaux et syndics de copropriété. S'agissant de la mise à disposition de composteurs individuels pour les particuliers, gratuite depuis 2020, celle-ci reste bien sûr d'actualité, avec une distribution chaque mois (sauf juillet-août) au centre technique "environnement-déchets" d'Angers Loire Métropole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Des distributions sont aussi organisées dans les communes de la Métropole, qui pourront ponctuellement accueillir des animations dédiées au compostage.

45 % des habitants déclarent pratiquer le compostage, un taux parmi les plus élevés de France.

Deuxième cas de figure : l'installation de bornes de collecte en apport volontaire. Une nouveauté pour la collectivité, mise en œuvre pour permettre le tri des biodéchets dans les secteurs où la solution "compostage" n'est pas envisageable. C'est le cas dans les centres-villes d'Angers et des communes de première couronne, qui représentent 15 % de la population de la communauté urbaine. D'ici à 2026 également, 330 bornes seront ainsi déployées. Une expérimentation est menée depuis fin 2023 à Angers, autour des places du Lycée et La Fayette, qui s'avère des plus concluantes. Début février, au total près de 20 tonnes de déchets alimentaires avaient été déposées dans les 29 bornes installées. Celles-ci sont vidées chaque semaine, leur contenu étant orienté soit vers une plateforme de compostage dédiée à l'amendement agricole, soit vers une unité de méthanisation pour une valorisation énergétique. ■

Renseignements sur le compostage sur angersloiremetropole.fr/compostage, par téléphone au 02 41 05 54 00 ou par mail : dechets@angersloiremetropole.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET

Pour permettre aux habitants de trier leurs biodéchets, Angers Loire Métropole a fait le choix de développer le compostage. D'ici à 2026, près de 1700 composteurs collectifs supplémentaires seront installés, dans les résidences d'habitat collectif et dans l'espace public. Dans le même temps, la collectivité va poursuivre la distribution de composteurs privés, gratuite depuis 2020.

Quand le compostage la joue collectif

Nauséabonde l'odeur du compost ? *"C'est une idée reçue. Lorsqu'il est bien entretenu il n'y a pas de problème*, tranche Éric Sabot de l'entreprise Label Verte. *Il faut notamment veiller à ce que le mélange soit bien aéré, avec l'ajout de matière structurante comme du carton, des feuilles mortes ou du broyat."* Depuis 2009, Label Verte accompagne les habitants d'Angers Loire Métropole dans la mise en place des composteurs collectifs, en pied d'immeuble, au cœur des quartiers ou sur les places de village. Comme ici à La Bohalle, où le composteur jouxte le Jardin des possibles créé il y a un an par l'association Aicla (Association d'animation et d'initiatives citoyennes Loire-Authion). *"Le jardin est un espace d'animation et de partage de savoirs sur le thème du jardinage et du bricolage*, explique l'animatrice Marion Delamotte. *Il permet d'utiliser le produit du composteur, qui est géré collectivement par les habitants. Cette gestion est source d'échanges et s'inscrit parfaitement dans le projet global."*

THIERRY BONNET

Tous les composteurs collectifs d'Angers Loire Métropole sont gérés par des habitants référents, formés et accompagnés par l'entreprise Label Verte.

Tous les habitants peuvent venir y déposer leurs biodéchets, sous la supervision des référents formés par Label Verte. *"Il faut parfois retirer des déchets qui ne doivent pas y être jetés. Quand nous sommes présents bien sûr nous donnons des explications, pour que chacun progresse dans sa pratique du compostage"*, détaille la référente Julie Delsalle. *"Cela permet de se rencontrer, de discuter, toujours dans la convivialité"*, complète sa collègue Brigitte Bezeault. En somme, un petit concentré d'écologie heureuse. ■

Éviter de brûler de l'eau

Les déchets alimentaires jetés à la poubelle suivent le même chemin que l'ensemble des ordures ménagères collectées par Angers Loire Métropole, et sont donc incinérés à l'unité de valorisation énergétique de Lasse (une partie résiduelle est traitée par enfouissement, au centre de stockage de La Séguinière). Problème : étant composés de plus de 80 % d'eau, les déchets alimentaires sont de très mauvais combustibles. Leur incinération n'est donc pas une solution satisfaisante.

Le développement du tri des biodéchets doit permettre une meilleure valorisation. D'abord par le compostage. Lorsqu'il est effectué en composteur individuel ou collectif, le compost obtenu est utilisé dans les jardins et espaces verts comme amendement pour les plantations. Il permet donc un "retour au sol" de la matière organique, dans une logique d'économie circulaire.

CHRISTOPH J/SHUTTERSTOCK

Outre le compostage, la collecte des biodéchets permet aussi de les orienter vers la méthanisation, avec un rendement énergétique bien meilleur que l'incinération.

Les biodéchets déposés dans les bornes de collecte sont eux aussi, pour partie, orientés vers le compostage. Celui-ci est alors effectué sur une plateforme professionnelle, permettant une utilisation du compost en agriculture biologique. L'autre partie est orientée vers la méthanisation, afin de générer un biogaz utilisable en carburant pour les véhicules adaptés ou encore en combustible pour les chaufferies. À noter enfin que le développement du tri des biodéchets va permettre le développement de ces filières, avec à la clé la création d'emplois locaux. ■

52 428

En tonnes, le volume d'ordures ménagères collecté en 2022 par Angers Loire Métropole, soit 174 kg/habitant.

16 000

En tonnes, le volume de biodéchets actuellement jeté avec les ordures ménagères, soit près de 30 % du volume total.

45 %

La part de la population d'Angers Loire Métropole qui déclare composter ses biodéchets.

23 000

Le nombre de composteurs distribués par Angers Loire Métropole depuis le lancement du dispositif en 2004. Ce chiffre connaît une forte augmentation : durant la seule année 2023, 4 000 composteurs ont été demandés.

THIERRY BONNET

29 bornes de collecte sont expérimentées à Angers comme ici place La Fayette.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quels déchets déposer dans les bornes d'apport volontaire ?

À la différence des composteurs, les bornes de collecte acceptent l'ensemble des déchets alimentaires, y compris les restes de viande, arêtes de poisson ou encore coquilles de fruits de mer. Une différence liée au mode de traitement en aval (plateforme de compostage ou méthanisation). À l'inverse, les végétaux (tontes de pelouse et tailles de haie), qui eux sont admis dans les composteurs, ne doivent pas être déposés dans les bornes de collecte.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Jean-Louis Demois

vice-président chargé des Déchets et de l'Économie circulaire

Quel est l'intérêt du tri à la source des biodéchets ?

Il y a d'abord la question du traitement de ces déchets. Ils sont actuellement incinérés, ce qui n'a aucun sens sachant qu'ils sont essentiellement composés d'eau. Leur compostage ou leur méthanisation leur donne donc une valeur : ce ne sont plus des déchets "inutiles", mais un produit qui contribue à donner de l'activité à des entreprises locales, essentiellement dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ce tri doit aussi permettre de limiter le volume des ordures ménagères et donc, à terme, d'envisager de réduire la fréquence des collectes, du moins dans les secteurs où celle-ci a lieu plusieurs fois par semaine. Ce n'est pas neutre, surtout quand on sait qu'un camion de collecte consomme 70 litres de carburant pour 100 km.

Pourquoi avoir choisi de privilégier le compostage plutôt que la collecte sélective ?

Déjà parce que la collecte sélective suppose de faire circuler des camions de collecte, avec un impact écologique non négligeable. Par ailleurs, le compostage rentre dans le champ de la valorisation "matière", où le déchet est transformé en un nouveau produit, et sur le plan environnemental celle-ci est plus vertueuse que la valorisation énergétique. C'est le principe de l'économie circulaire : le compost permet un retour au sol de la matière organique. Autrement dit, on rend à la terre ce qu'on lui a pris. Enfin, le choix du compostage permet de s'appuyer sur une pratique déjà ancrée dans le territoire. À titre d'exemple, notre territoire compte 450 composteurs partagés, soit autant que la métropole de Nantes pour une population deux fois inférieure.

Que diriez-vous pour convaincre nos concitoyens d'adopter ce nouveau geste de tri ?

Chaque habitant d'Angers Loire Métropole produit au total 479 kg de déchets par an, en moyenne. C'est un chiffre en légère baisse mais qui reste bien sûr très important. Réduire le volume de nos déchets et réduire l'impact de ceux qui restent constitue l'un des leviers majeurs sur lequel nous pouvons tous agir en faveur de l'environnement. Le tri des biodéchets va dans ce sens, tout comme le tri des emballages qui est devenu aujourd'hui une habitude quotidienne. ■

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Quartier Saint-Michel, “c’était comment avant ?”

“Mais elle est où la banane Giran ?!” En sortie dans le quartier Saint-Michel, les élèves de CM1 de l'école Marie-Talet redécouvrent leur quartier. Du jardin des Plantes à l’avenue Montaigne, ils observent les rues et bâtiments “en vrai” et comparent avec des photos des années 1900 ou 1960 retrouvées et présentées par Jean-Jacques, un habitant du quartier. *“Je suis venu habiter en 1966 dans les immeubles Savary, j’avais 8 ans, votre âge. C’était super, c’était tout neuf !”*, raconte-t-il. Les enfants s’identifient et l’interrogent. *“Elle était comment votre télé ?”*, demande Déborah. *“Je n’en avais pas, et il y avait un seul téléphone pour les trois immeubles”*, raconte Jean-Jacques. Sur les photos, il montre l’évolution des constructions, notamment la barre Giran – en forme de banane – dans laquelle certains des écoliers habitent. Arrivés devant la maison d’arrêt, il leur raconte ses souvenirs d’école. *“À la place de la prison, c’était l’école de garçons Saint-Michel, et à Marie-Talet, c’était les filles”*, reprend Jean-Jacques. Le récit de ces écoles non mixtes et peu chauffées impressionne les enfants, ravis d’entendre le retraité raconter comment il se servait d’une plume et remplissait les encriers en porcelaine le lundi. La visite, organisée dans le cadre de la concertation liée à la rénovation de l'îlot Savary, se termine dans le local ouvert par la Ville, avenue Pasteur, face à la maquette du projet urbain. *“On pourra passer par ici ?”*, demande Fedi en montrant sur le plan les ouvertures prévues entres les barres d’immeubles. Pour Damien Spiesser, leur professeur, la sortie permet de rassurer les enfants sur ce que deviendra leur quartier, auquel ils sont très attachés. *“Il a pu y avoir des craintes lors de l’annonce des travaux, maintenant c’est plus clair. C’est intéressant pour eux de voir comment une ville évolue”*, souligne-t-il. ■

THIERRY BONNET

Les CM1 de l'école Marie-Talet ont pu découvrir l'histoire de leur quartier.

Lac-de-Maine

Le carnaval du lac aux couleurs des JO

EVELYNE MENARD

Le groupe Les Percutos animera le défilé.

En cette année olympique, les organisateurs du carnaval du Lac-de-Maine ont choisi de décliner ce thème de manière humoristique. Le dimanche 7 avril, ils invitent les habitants à “L’Olympic’Lac ‘fête’ vos jeux” et, en amont, à participer à la création des costumes et des chars représentant des sports insolites. Rendez-vous pour cela à la maison de quartier, de 14 h à 17 h, le samedi et pendant les vacances scolaires, du 27 février au 1er mars. Également volontaires, les élèves de la Pérussaie se sont prêtés au jeu du bricolage pour l’événement. Le jour J, des structures de l’association “Les Délurés” agrémenteront le défilé, qui sera animé par la fanfare angevine Les sKroks et le groupe Les Percutos. Comme lors des précédentes éditions, un petit train assurera la navette entre le quartier Mollières et la maison du Lac, d’où s’élancera le cortège, à 15 h. ■

maisondequartierdulacdemaine.fr

Belle-Beille, Lac-de-Maine, Hauts-de-Saint-Aubin et Doutre

Alice mêle les arts auprès des plus jeunes

Après une première édition dans les quartiers Roseraie et Justices-Madeleine-Saint-Léonard en 2023, le contrat local d'éducation artistique (Cléa), signé entre la Ville, l'Éducation nationale et la direction régionale des Affaires culturelles, met le cap cette année vers Belle-Beille, le Lac-de-Maine, les Hauts-de-Saint-Aubin et la Doutre. Accueilli en résidence, la bien nommée "À nos langues déliées, nos langues reliées", le collectif artistique Alice intervient jusqu'en juin, notamment auprès des scolaires lors d'actions de médiation culturelle. Sa proposition ? Un savant mélange de poésie, conte, slam, rap et théâtre. Ce fut le cas en janvier lors de la semaine de lancement dans les écoles, au centre Jacques-Tati (Belle-Beille) ou encore sur le marché Bichon (Doutre), sous la houlette de Mister Pink et Maître Dia.

Au total, douze classes de sept écoles bénéficient chacune de six ateliers établis en lien avec les enseignants.

VILLE D'ANGERS

Mister Pink est intervenu à l'école Nelson-Mandela, dans les Hauts-de-Saint-Aubin.

Des rendez-vous récurrents sont aussi organisés, cette fois ouverts à tous les habitants : ateliers intergénérationnels, soirées slam, préparation de l'événement de fin de résidence qui aura lieu mi-juin. Au menu également : des stages et animations spécifiques proposées pendant les vacances scolaires et à l'occasion du Printemps des poètes. Et, le 23 mars, un temps fort au théâtre du Champ-de-Bataille avec, notamment, une scène ouverte… ■

Dans les quartiers

"Peau d'Ânesse", l'opéra conté s'invite à l'école

"C'est quoi un opéra ? C'est comme du théâtre. On raconte une histoire mais en chantant. Et ça, tout le monde adore, les enfants comme les adultes." **La définition est celle de Pierre-Louis Bonamy, chef de chœur de la Maîtrise des Pays de la Loire, devant une classe de CM2 de l'école Victor-Hugo. Objectif de la séance : faire découvrir l'art lyrique aux élèves, à partir de l'œuvre "Peau d'Ânesse", un opéra de poche imaginé par Jean-Jacques Fdida, adapté du célèbre conte de Perrault. Occuper la scène, côté cour et côté jardin, vocalises, voix de tête et de poitrine, le chef explique le métier à force d'exemples et de mises en situation.** ***"Un chanteur lyrique, c'est un sportif de haut niveau. Il doit échauffer tout son corps pour être à la fois détendu et tonique. C'est aussi un professionnel de la respiration."*** **Les jeunes participants boivent les paroles tout en se prêtant avec attention aux exercices pratiques. Tantôt en donnant de la voix, tantôt en travaillant leur posture, comme s'ils étaient devant un public. Au total, 400 élèves du département ont bénéficié de ce parcours d'éducation artistique et culturelle proposé par Angers Nantes Opéra. Et ont pu assister à la représentation, le 2 février dernier, au Grand-Théâtre.** ■

THIERRY BONNET

Exercice de respiration pour les CM2 de l'école Victor-Hugo.

Monplaisir

La bibliothèque-ludothèque est sur les planches

THIERRY BONNET

À découvrir, l'exposition "Parias", des dessinateurs angevins Boris Beuzelin et Tony Émeriau.

Les amateurs de bandes dessinées sont gâtés en ce premier trimestre. La bibliothèque-ludothèque Monplaisir propose en effet un focus sur le "9e art" via exposition (autour de "Parias", série uchronique des auteurs angevins Boris Beuzelin et Tony Émeriau), ateliers, soirée manga… Parmi les temps forts, l'accueil en résidence de Fañch Juteau, scénariste et illustrateur, avec son complice le journaliste Sébastien Rochard, de l'association d'éducation aux médias Report'Cité. Tous les deux ont mené un premier travail autour de l'engagement des habitants et des professionnels du quartier qui a donné naissance à l'exposition visible à la bibliothèque jusqu'au 30 mars. Les auteurs, déjà à la baguette du reportage graphique "Belle-Beille 2018-2019 : chronique d'une rénovation urbaine", planchent désormais sur une revue dessinée. Ils accueilleront le public sur place, du 12 au 16 mars. ■

bibliotheques.angers.fr

Hauts-de-Saint-Aubin

Pas bête le pense-bête !

Sport, environnement, santé, enfance-jeunesse, propreté, culture, sécurité, participation citoyenne, mobilité…, un calendrier égrène mois après mois des infos pratiques sur la vie quotidienne du quartier. Le tout agrémenté de photos, infographies et QR-code pour aller plus loin dans les recherches. Le document, disponible en version numérique et imprimée, est à mettre à l'actif du groupe de travail "Vivre ensemble" du conseil de quartier. *"L'idée est d'accompagner les habitants vers une meilleure connaissance de notre quartier en plein développement,* explique Étienne Goiset, du conseil de quartier. *C'est aussi un moyen de diffuser des messages pédagogiques sur les droits et devoirs de chacun."* ■

Calendrier à retrouver sur angers.fr et dans les lieux publics (relais-mairie, maison de quartier…).

EN BREF

Roseraie

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Précisions suite à l'article du *Vivre à Angers* n°460. La permanence administrative de l'espace Frédéric-Mistral est ouverte le mercredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, et le jeudi, de 14 h à 17 h 30. À noter, il est possible d'effectuer les inscriptions aux accueils de loisirs, temps d'activités périscolaires, camps d'été, restauration scolaire… 4, allée des Baladins, 02 41 66 47 40.

Dans les quartiers

JOB D'ÉTÉ

Les maisons de quartier, la Mission locale angevine et le "J" proposent d'accompagner les jeunes dans leur candidature à un job d'été.

- **Justices, Madeleine, Saint-Léonard : 28 février, 16 h 30, Le Trois-Mâts.**
- **Belle-Beille / Lac-de-Maine : 5 mars, 15 h, 71, avenue du Lac-de-Maine ; et 15 mars, 11 h, place Guy-Riobé.**
- **Doutre / Hauts-de-Saint-Aubin : 13 mars, 16 h, maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin.**
- **Roseraie : 15 mars, 17 h, centre Jean-Vilar.**
- **Monplaisir / Deux-Croix, Banchais / Savary : 16 mars, 15 h, MPT Monplaisir.**

Banchais

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Simulateur de conduite, quiz sur le code de la route, réparation de vélos, parcours…, l'association des Banchais organise un après-midi consacré à la sécurité routière, le jeudi 29 février, de 14 h à 17 h, salle Debussy. Gratuit. banchais.fr

Monplaisir

Redonner leur place aux femmes du quartier

"En fait, on a juste envie de faire nos trucs tranquillement et sans déranger personne, c'est tout ce qu'on demande." Fatiha et Houda font toutes les deux partie du Café des parents de l'école Voltaire et ont participé à un temps d'échange autour de la démarche Égali'cité, en janvier. Menée par le pôle territorial de Monplaisir, en lien avec les habitantes et habitants, les associations, les structures et les écoles du quartier, Égali'cité vise à dessiner une feuille de route en faveur de l'égalité femmes-hommes à Monplaisir, qui pourra ensuite être appliquée dans d'autres quartiers d'Angers.
Cette démarche intervient alors que le renouvellement urbain métamorphose la place de l'Europe. Justement, Fatiha et Houda rêvent de pouvoir y circuler sereinement car, disent-elles, *"depuis le début des travaux, les femmes n'ont plus trop leur place dans le quartier"*. Elles imaginent aussi des commerces pour toutes et tous, plus d'éclairage la nuit, des activités de proximité qui leur correspondent, des rues rebaptisées avec des noms de femmes, comme cela a été le cas du jardin Georgette-Boulestreau en 2023…
La liste est longue *"pour que chaque femme trouve sa place à Monplaisir"*. Et c'est bien l'objectif d'Égali'cité, au-delà de la seule question urbanistique.
La feuille de route sera affinée fin mars lors d'un nouveau temps d'échange entre tous les acteurs et actrices du quartier. Nul doute que Fatiha, Houda et leurs nombreuses idées seront de la partie.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Le travail mené sur la place des femmes dans le quartier avait donné lieu à une exposition de portraits d'Angevines inspirantes, en 2022.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 47.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 47.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Samedi 9 et 23 mars, 6 avril, de 10 h à 12 h.
Maison de quartier, Le Trois-Mâts.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 16 et 30 mars, de 10 h à 12 h.
Centre Jean-Vilar.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 43.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 43.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 22 mars et 5 avril, de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue Pasteur.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 66.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Chupin-Paillocher
Vendredi 29 mars, de 10 h à 12 h.
Pôle territorial Centre-ville.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 66.

Permanence du maire sans rendez-vous

Afin d'aller à la rencontre des habitants, le maire Jean-Marc Verchère tient régulièrement des permanences sans rendez-vous dans les quartiers.
Il accueillera les Angevins le **samedi 13 avril**, de 9 h à 12 h, dans le relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin, 13, avenue des Hauts-de-Saint-Aubin.

Sainte-Gemmes-sur-Loire

La place de l'Église s'ouvre sur la Loire

THIERRY BONNET

L'aménagement prévoit un parvis agrandi et un amphithéâtre vert, avec vue sur la Loire.

Le place de l'Église de Sainte-Gemmes-sur-Loire disposera bientôt d'une vue dégagée sur la Loire grâce à un projet de réaménagement en cours. La future configuration mettra en valeur les atouts de ce site tout proche de la Loire à vélo et des Jardins du presbytère. Le projet se décline autour de deux espaces phare. Le parvis de l'église sera agrandi, végétalisé et principalement dédié aux piétons. En mitoyenneté, prendra place un amphithéâtre vert avec vue sur la Loire. Il constituera un lieu de pause pour les touristes et pourra être utilisé pour des animations, grâce à sa capacité de 300 places. Près de 700 m² d'espaces verts seront créés grâce à ces nouveaux aménagements. Le stationnement sera quant à lui réorganisé en amont du site et un nouveau cheminement piéton offrira un accès plus direct au fleuve. Le coût des travaux s'élève à 1 million d'euros, partagés pour moitié entre la commune et la communauté urbaine. Ils devraient s'achever en février 2025. ■

EN BREF

Rives-du-Loir-en-Anjou

COURSE DE CAISSES À SAVON

Rives-du-Loir-en-Anjou lance sa 2e course de caisses à savon le 16 juin, dans le cadre de Rives en fête. Les inscriptions des équipes de 2 à 6 participants sont ouvertes. rivesduloirenanjou.fr

Verrières-en-Anjou

COUTURE ET BRODERIE AU CHÂTEAU

Le château à motte recherche des bénévoles désireux de se rencontrer autour de leur pratique de la couture et de la broderie afin d'enrichir sa scénographie : literies, nappes, costumes, petits drapeaux… chateau@verrieres-anjou.fr

Mûrs-Érigné

UN FESTIVAL 100 % CHANSON FRANÇAISE

Couleurs chanson met à l'honneur six artistes prometteurs de la francophonie, du 22 au 24 mars, au centre Jean-Carmet. À l'affiche : Marion Cousineau, Yvan Dautin, MelisSmelL, Ben Herbert Larue, Nawel Dombrowsky et Pascal Mary. murs-erigne.fr

Bouchemaine

Un premier budget participatif lancé

Les Bouchemainois sont invités à imaginer et décider des projets pour leur ville, à l'occasion du lancement du premier budget participatif citoyen. Jusqu'à fin mai, les habitants âgés de plus de dix ans sont libres de proposer des idées de projet d'intérêt général, dans la mesure où ils relèvent de dépenses d'investissement et respectent les domaines de compétences de la commune. Les idées peuvent être déposées, soit via la plateforme numérique jeparticipe.bouchemaine.fr, soit en remplissant un formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie. Après une étude de faisabilité réalisée à l'été, les Bouchemainois pourront voter pour leurs projets favoris mi-octobre.
Une enveloppe de 20 000 euros est dédiée à la concrétisation des projets lauréats. ■

Longuenée-en-Anjou (Le Plessis-Macé)

Château du Plessis-Macé : au galop pour la réouverture

Après cinq mois de travaux, le château du Plessis-Macé ouvrira de nouveau ses portes le 31 mars avec un tout nouvel événement : "Le château lâche les chevaux" ! Cette journée consacrée à la filière équestre se veut *"un vrai rassemblement festif et populaire"*, comme l'imagine Emmanuel Dupont, le directeur du château. L'occasion par exemple d'assister à six courses de cavaliers amateurs, qui s'élanceront dans le pré du château. Trois spectacles sont à l'affiche de ce temps fort : petits et grands pourront ainsi s'émerveiller au pied du "Chevâl", la marionnette géante de la Cie Paris-Bénarès, parier grâce à l'Hippodrome de poche loufoque de la Cie Lez'Arts vers et embarquer sur le manège théâtral de La Chevauchée fantastique… Le tout en présence de professionnels de la filière, du maréchal-ferrant au bourrelier.

TOM VALIN

"Chevâl", la marionnette géante de la Cie Paris-Bénarès.

Un château au goût du jour

De quoi fêter dignement la réouverture du château du Plessis-Macé, fermé depuis octobre en raison d'un vaste chantier de travaux sur les réseaux et de modernisation du système de chauffage. La vieille chaudière au fioul a notamment été troquée contre de la géothermie, plus respectueuse de l'environnement. *"C'est enthousiasmant de voir qu'un château du XV^e siècle peut se projeter dans les enjeux actuels !"*, se réjouit Emmanuel Dupont. À l'occasion de ces travaux, des fouilles archéologiques ont également permis de mettre au jour des portions de murailles ou encore des poteries dans la cour, témoignant d'une activité antérieure sur le site. Le Plessis-Macé a encore beaucoup d'histoires à raconter… ■

chateau-plessis-mace.fr

LES FOULÉES DE SARRIGNÉ

Les Foulées de Sarrigné emmènent les coureurs dans les sous-bois de la commune.

Sarrigné

Les Foulées de Sarrigné fêtent leurs 20 ans le 17 mars

Dimanche 17 mars, ce sera la 20^e édition des Foulées de Sarrigné. Pour fêter cet anniversaire, les organisateurs ont prévu des lots spéciaux pour les participants. Ils ont aussi invité les gagnants et gagnantes des précédentes éditions et les coureurs émérites du département. L'épreuve a été créée par Sébastien Andorrin en 2004 dans le cadre d'un BTS commercial. Les Foulées étaient alors une course sur route de 10 km. Depuis 2020, elles sont devenues une course nature avec trois distances au choix : 6, 12 ou 24 km. Le nombre de places étant limité à 500 participants, il est conseillé de s'inscrire à l'avance sur le site klikego.fr. À noter : une partie des frais d'inscription sera reversée à l'association Rêves qui réalise les rêves d'enfants gravement malades. ■

ylheriau.wixsite.com/lesfouleesdesarrigne

Des passionnés de jeux de société reprennent le site trictrac.net

Alain Godon, enseignant-chercheur à Polytech, et Damien Corabœuf, membre du centre numérique des ressources ludiques, tous les deux passionnés de jeux de société, se sont retrouvés autour du site trictrac.net. Un partenariat qui permettra aux élèves de l'école d'ingénieurs de l'Université d'Angers de mettre en pratique leurs connaissances à partir d'un cas concret.

THIERRY BONNET

Pour les joueurs avertis, le site trictrac.net est LA référence. Le média spécialisé dans les jeux de société et l'univers ludique est une mine d'informations sur les centaines de références éditées chaque année. *Dixit* ou *Les Colons de Catane ? Dobble* ou *Seven Wonders ?* Depuis 24 ans, Tric Trac abrite une plateforme d'échanges et d'avis. Mais le site a bien failli disparaître quand Asmodée, son dernier propriétaire, a sifflé la fin de la partie. *"Je me suis dit, c'est trop bête que ça s'arrête ! Je bénéficie de conseils sur le site depuis 20 ans, j'aimerais que ça continue"*, raconte Damien Corabœuf, Angevin et très grand joueur.

"Une bouteille à la mer"

Quand Adrien, un internaute, lance l'idée de reprendre le site, *"comme une bouteille à la mer"*, Damien et une dizaine d'autres passionnés disent *"banco !"*. Ils créent l'association CNRL pour Centre numérique de ressources ludiques et présentent à Asmodée un projet de reprise… gratuit ! Installés partout en France mais aussi en Belgique, États-Unis, Portugal, ils ne se sont jamais vus, mais leur motivation les rassemble. *"Asmodée a été séduit et a accepté… Il nous restait à trouver un peu de financement et un hébergeur de données"*, résume Damien. Il active son réseau local et une convention est signée avec Angers Loire Métropole pour récupérer du matériel informatique réformé.

Polytech est de la partie

Il rencontre aussi Thierry Oger, le responsable du data center de l'Université d'Angers, qui accepte d'héberger les serveurs. *"À une condition, non négociable,* précise Damien Corabœuf, *que le site soit lié à un projet éducatif."* Alain Godon, enseignant-chercheur à Polytech, l'école d'ingénieurs de l'Université, raconte la suite. *"J'ai reçu un mail qui m'expliquait le projet : j'ai tout de suite trouvé cela intéressant. Pour mes élèves, trictrac.net est une belle opportunité"*, se réjouit-il. L'occasion de travailler *"sur une vraie architecture, des réseaux, du développement web, des données et de l'innovation"*. Le responsable de la filière Cybersécurité va donc proposer à ses étudiants de plancher dès septembre sur le site. *"Nous allons certainement commencer par faire un audit, puis travailler sur la base de données. Ensuite on peut imaginer faire de la prospective, c'est-à-dire trouver une façon de faire vivre le site avec de la réalité augmentée, ou en développant des QR code sur des jeux qui renvoient vers Tric Trac…"*, présente-t-il, ravi alors qu'il est lui aussi fan de jeux. Pour l'heure, trictrac.net est sauvé et c'est déjà une victoire. Les bénévoles du CNRL devront délaisser leurs plateaux de jeux pour chouchouter le site. Épaulés par les étudiants de Polytech, la partie semble jouable… et gagnable, en mode collaboratif ! ■

LUC CHIEFARE

ALORS ON DANSE !

C'est le rendez-vous phare de la saison du centre national de danse contemporaine (CNDC). Le festival Conversations, 3e du nom, revient sur les planches du Quai (salles 900 et 400, studio de création et de répétition, forum), du Grand-Théâtre et du THV (Saint-Barthélemy-d'Anjou), du 21 au 30 mars. Dix jours et seize spectacles pour découvrir les multiples aspects de ce qu'est la danse aujourd'hui. Sur scène, il sera question de vocabulaires chorégraphiques (Noé Soulier), de liens entre les corps et l'environnement (Léo Lérus, Bruce Chiefare), de tensions parcourant la société (Gisèle Vienne, Calixto Neto, Julie Nioche), d'imaginaires (Léa Vinette)… À noter également : *Giselle…* de François Gremaud et *So Schnell*, le chef d'œuvre du chorégraphe disparu Dominique Bagouet. Mais aussi des projections aux 400 coups, des ateliers, performances, débats, DJ sets…

Programme et billetterie sur cndc.fr

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Permettre à chacun de pouvoir se loger

Protéger les Angevins et les Angevines est notre priorité. Dans un contexte économique difficile, marqué par l'inflation, de nombreux dispositifs ont été mis en place par la majorité municipale pour amortir la crise. En complément des dispositifs sociaux existants pour venir en aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin ou des mesures déployées pour soutenir le pouvoir d'achat, à travers des aides directes ou des tarifications solidaires, notre équipe s'engage en faveur du logement.

Le retournement de la conjoncture immobilière nationale, marquée par l'augmentation des taux d'intérêt et les nouvelles règles d'accès aux prêts, crée une tension croissante qui menace la dynamique de notre métropole. Malgré un rythme de construction et un volume de logements sociaux supérieur à la moyenne, les besoins en logement demeurent constants.

Pour permettre à chacun de pouvoir se loger, la majorité municipale se mobilise pour soutenir l'offre de logements. Au-delà des outils d'accompagnement mis en place depuis plusieurs années (aides à l'accession, à "la pierre", à l'amélioration du logement social et privé), nous avons approuvé une initiative inédite, conduite en partenariat avec les bailleurs sociaux et les promoteurs immobiliers de notre territoire, qui va notamment permettre de produire dans notre ville plusieurs centaines de nouveaux logements destinés à la location.

Ces logements dits "intermédiaires" seront majoritairement destinés aux classes moyennes qui ont aujourd'hui le plus de mal à trouver des locations, grâce à des loyers réglementaires inférieurs aux prix du marché.
Lors du conseil municipal du 26 février, nous soutiendrons par ailleurs une nouvelle initiative, cette fois-ci en direction des primo-accédants, avec la création d'un nouvel outil : un Office Foncier Solidaire qui permettra, grâce à un portage financier de la collectivité et de nos bailleurs, de diminuer le coût du logement en dissociant la propriété foncière de la propriété des murs.

Cette politique volontariste participe de notre volonté que chacun puisse se loger à Angers en ayant accès à une offre de logement la plus large et de qualité.

Les élus de la majorité "Angers Pour Vous"

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Se loger à Angers

Depuis plusieurs décennies, les prix des logements augmentent plus vite que les revenus. Aujourd'hui le coût du logement représente 32 % des revenus des ménages.

La crise n'est pas conjoncturelle, elle est structurelle. Les premières décisions prises par le gouvernement Attal n'augurent rien de bon : détricotage de la loi SRU, nomination d'un ministre du Logement libéral. Gabriel Attal parle de créer 30 000 logements en 3 ans, un chiffre bien loin des enjeux. Ce gouvernement parle beaucoup de réarmement mais il utilise des balles à blanc.

Cette crise du logement n'est pas une exception angevine. Les leviers pour la résoudre ne dépendent pas tous des élus locaux. En revanche, faire le maximum est une nécessité. Faire le maximum c'est ne pas revendre un logement public de plus de 300 m² à un couple plutôt que d'y aménager plusieurs logements, faire le maximum c'est privilégier la construction de logements abordables, toujours.

Vous avez rencontré des difficultés à vous loger à Angers ? N'hésitez pas à nous écrire à reseau@aimerangers.fr

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Logement : pour le développement de l'offre sociale

Dans un contexte où Angers enregistre le plus haut taux de pauvreté du département (21 % selon l'INSEE), favoriser l'accès au logement pour les plus vulnérables devrait être une priorité. C'est ce que nous ne cessons de défendre.

- Alors qu'Angers Loire Métropole, en partenariat avec les bailleurs sociaux, prévoit le rachat nécessaire d'une trentaine d'opérations immobilières en faillite, nous regrettons que cette opération ne puisse permettre la production de plus de logements sociaux (seulement un quart dédié au logement social).
Nous réaffirmons la nécessité absolue que cette transaction se fasse en phase avec la vocation première des bailleurs sociaux et l'intérêt général.

- De plus, l'exigence de probité dans le bon usage des fonds publics appelle clairement, dans cette grande opération de rachat, à ce que les transactions s'effectuent au prix coûtant. En effet, en aucune manière l'argent public injecté dans ces opérations ne devrait profiter à l'intérêt privé des promoteurs immobiliers.
Nous invitons ainsi le président d'Angers Loire Métropole à réaffirmer cette règle et à faire toute la transparence sur le prix d'achat de chacune de ces opérations.

- Enfin, si nous nous réjouissons d'apprendre qu'Angers Loire Métropole a changé d'avis en créant finalement un Office Foncier Solidaire (OFS), dispositif que nous soutenons depuis le début de notre mandat, nous restons vigilants quant à son montage et sa gouvernance, aujourd'hui portée par Althi (Soclova et Anjou Loire Habitat).
Nous avons ainsi alerté sur la nécessité d'assurer la plus grande maîtrise publique sur les OFS de notre territoire et de trouver un dispositif qui permette d'ouvrir le dispositif à l'ensemble des acteurs du logement social, et de garder en propre à Angers Loire Métropole la maîtrise du foncier.

Yves AURÉGAN, Anthony GUIDAULT, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI, Claire SCHWEITZER

CLICHÉ S. BERTOLDI

Hôtel Pincé, 19 février 2023.

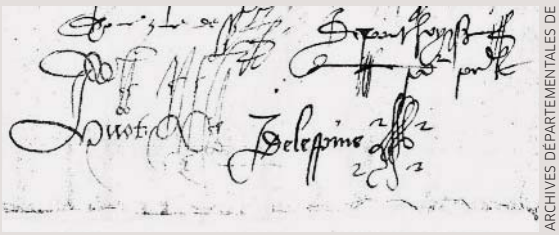

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE, NOTAIRE HUOT.

Signature de Jean Delespine, marché de construction de l'hôtel de Ponthoise, 9 décembre 1534.

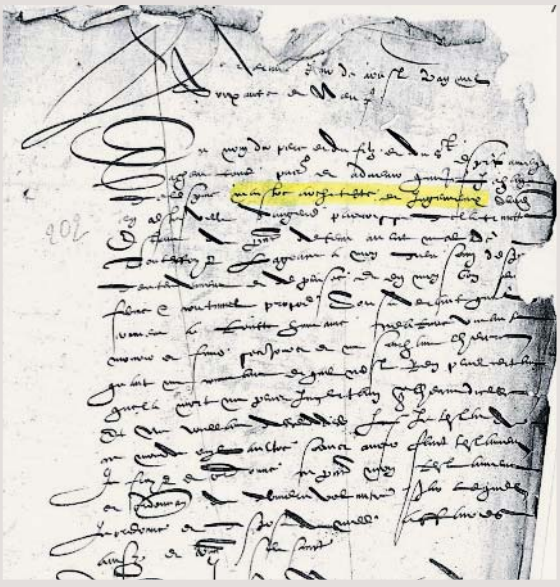

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE, NOTAIRE LE PELLETIER, 5 E 36/4

Première page du testament de Jean Delespine, 31 août 1569.

Le premier architecte de la ville

L'administration municipale naît en 1475 et avec elle les premiers emplois municipaux, mentionnés dans les registres de délibérations et les comptes. En 1485 apparaissent deux commissaires des œuvres chargés de vérifier le travail des maçons qui réparent les murailles de la ville. Leur liste est déjà longue lorsque le 19 juin 1535 Jean Mariau, malade, résigne ses fonctions de commissaire des œuvres et réparations de la Ville et désigne pour lui succéder Jean Delespine, né en 1505, "maistre maczon demourant en ceste ville d'Angiers, qui est legal, bien scavant et expert en telz affaires" (BB 20, f° 84 r°). Le conseil de ville entérine cette proposition. Trois missions attendent le nouveau commissaire: tenir en bon état les remparts de la ville, s'occuper des travaux "extraordinaires" de la Ville, être le grand ordonnateur des décorations réalisées pour les entrées royales: Henri II en 1551, Charles IX en 1565.

Cette activité n'occupe pas tout son temps. Son nom est mentionné dans les archives à partir de 1532, mais il travaillait déjà dans les années 1520. Vers 1528-29, il bâtit l'aile gauche de l'hôtel Pincé qu'il achève magistralement en 1535 par l'aile à l'échauguette portée sur une trompe, une grande nouveauté. Partout il introduit de nouvelles formes architecturales et un nouveau vocabulaire décoratif: plafonds à caissons (hôtel Pincé), audacieuse tour lanterne de la cathédrale (1534-1540), dôme à lanternon de l'église de la Trinité (1540), escalier rampe-sur-rampe à l'hôtel Lesrat de Lancreau (1546)... On lui doit la diffusion du style de la première Renaissance et l'introduction, presque concomitante, d'un style classique, à l'antique, qui amorce la seconde Renaissance. C'est le grand architecte de l'Anjou au XVI[e] siècle et le premier pour lequel apparaît ce terme en 1564, dans une minute notariale où on le qualifie de "marchand maistre maczon et architecte". Quand il dicte son testament le 31 août 1569, il se dit "maistre architecte et ingénieux [ingénieur]"*. Il décède en 1576. Jusqu'à la Révolution, son tombeau reste visible au couvent des Carmes. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

** Je remercie Olivier Biguet, conservateur chercheur à l'Inventaire, de m'avoir fait partager ses découvertes sur Jean Delespine.*

la chronique intégrale sur archives.angers.fr

FESTIVAL // ANGERS

PianoPolis

DU MERCREDI 8 AU DIMANCHE 12 MAI 2024

PROGRAMME SUR angers.fr/pianopolis

© Graph. F. Deniel Picard / Direction de la Communication et du rayonnement, Ville d'Angers, Angers Loire Métropole / 2024

avec le généreux soutien d'
Aline Foriel-Destezet
CYRUS GROUPE
Crédit Mutuel Anjou
Cegelec
Angers